



Avis modificatif n° DDC/09/2022 de l'avis public n° DDC/07/2022 relatif à l'ouverture d'une enquête de réexamen à l'expiration et de révision de la mesure antidumping appliquée aux importations du polychlorure de vinyle (PVC) originaires de l'Union européenne, du Royaume-Uni et du Mexique

Le Ministère de l'Industrie et du Commerce (le Ministère) porte à la connaissance des parties concernées dans l'enquête de réexamen à l'expiration et de révision de la mesure antidumping appliquée aux importations du polychlorure de vinyle (PVC) originaires de l'Union européenne, du Royaume-Uni et du Mexique que le paragraphe 9 de l'avis public n° DDC/07/2022 du 12 juillet 2022, est modifié comme suit :

« La période d'enquête relative à l'évaluation de la probabilité de continuation, de réapparition ou d'absence du dumping s'étalera du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022.

La période d'enquête relative à l'évaluation de la probabilité de continuation ou de réapparition du dommage couvre la période comprise entre le 1^{er} janvier 2018 et le 30 juin 2022. »

